

CHAMPIONNAT REGIONAL INDIVIDUEL ENTREPRISE QUALIFICATIF 8 ET 9 JUIN 2024 – GOLF DE LA PREZE



Ce règlement ainsi que les règlements particuliers de chaque épreuve complètent les règlements généraux des épreuves fédérales, par équipes ou individuelles.

1 - CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Épreuve ouverte aux joueurs et joueuses salarié(e)s d'entreprises et membres d'une A.S entreprise de la ligue Nouvelle-Aquitaine de golf
- Être licencié dans un Club avec terrain ou dans l'A.S entreprise, comité d'entreprise ou de la section territoriale d'entreprise qu'ils ou elles représentent

Lorsqu'un joueur ou une joueuse est licencié(e) dans un club avec terrain il doit obligatoirement être rattaché à son A.S entreprise, Pour rappel seuls les licenciés lien 1 et 2 d'un Club avec terrain peuvent être rattachés à partir de l'Extranet. Les licenciés indépendants ne sont en aucun cas autorisés à participer aux compétitions du golf entreprise

- Être membres de l'association d'entreprise, du comité d'entreprise ou de la section territoriale d'entreprise qu'ils ou elles représentent et être salariés titulaires de la société ou établissement dont ils dépendent au 1er jour de l'épreuve.
- * <u>Rappel de la règle générale</u>: Le salarié membre des équipes est soit titulaire d'un contrat de travail prévoyant une activité professionnelle au moins 800 heures par an (équivalent à un mi-temps) dans le cadre d'un contrat de travail dont la durée est supérieure ou égale à 18 mois, soit titulaire d'une convention pré-retraite. Seule la Commission du Golf d'Entreprise de la ffgolf pourra accorder une dérogation à cette règle générale.
- Pour chaque joueur, une attestation datée de moins de trois mois justifiant sa qualité de salarié titulaire de la société ou de l'établissement dont dépend son association doit être fournie par mail à la Commission Entreprise de la Ligue ligolf.na.entreprise@gmail.com au plus tard la veille de la compétition (cf conditions décrites dans règlement général)

2 – FORME DE JEU

Simple Stroke-Play / 36 trous / 18 trous par jour

- 1 série messieurs de 75 joueurs maximum index ≤ 18,4
- 1 Série dame de 15 joueuses maximum index ≤ 25,4
- <u>Champ de joueurs :</u> le nombre maximal de joueur est limité à 90 joueurs dont 15 dames, le champ de joueurs sera déterminé à la clôture des inscriptions dans l'ordre suivant :
 - l'ordre du mérite national amateur
 - l'ordre des index

La commission entreprise dispose de 5 wild cards incluses dans le champ total de participants

Si à la DLI (3 juin) le nombre des candidatures dépasse le nombre maximum autorisé, les inscrits seront reversés sur une liste d'attente, et potentiellement éligibles en cas de forfait de l'un des joueurs du champ.

Si à la DLI le nombre de joueuses de la série dames est inférieur à 15, le nombre de joueurs messieurs sera augmenté d'autant.

Si le champ de joueurs est inférieur à 35, le comité pourra annuler l'épreuve et la sélection pour le championnat fédéral se ferait uniquement par wild cards.

• Liste d'attente :

- En cas de scratch après la date de clôture, s'il existe une liste d'attente, elle devra être traitée en respectant les mêmes critères que la liste officielle.



CHAMPIONNAT REGIONAL INDIVIDUEL ENTREPRISE QUALIFICATIF 8 ET 9 JUIN 2024 – GOLF DE LA PREZE



- La liste définitive et la liste d'attente des joueurs/joueuses retenu(e)s seront publiées sur le site internet de la ligue au plus tard le lundi 6/06/2022.

<u>Découpage des séries</u>: Une seule série par sexe et une seule marque de départ par sexe

Classement et départage :

- Classement dans chaque série par addition des scores brut des 2 tours
- Les compétiteurs seront départagés sur les 18, 9, 6, 3 et derniers trous du dernier tour. Si l'égalité subsiste, les scores trou par trou en remontant seront comparés.

Attribution du titre

- En cas d'égalité pour la première place le départage se fera sur un play-off trou par trou immédiatement après l'arrivée du dernier joueur, en cas d'impossibilité de faire jouer le play-off ou de le terminer, le classement provisoire deviendra définitif.
- Un titre de Champion de Ligue sera attribué aux vainqueurs dames et messieurs de chaque série.
- Les vainqueurs homme et dame seront sélectionnés dans l'équipe Nouvelle-Aquitaine pour le Championnat Fédéral .

3 - TIRAGE DES DEPARTS

- <u>Pour le Tour 1 :</u> Les départs se feront en respectant les nouvelles recommandations de la FFGOLF. Diffusion sur le site de la ligue le jeudi précédant la compétition.
- Pour le Tour 2 : Dans l'ordre inverse des résultats bruts du 1^{er} tour, consultables au golf à l'issue du 1^{er} tour.

4 - ENGAGEMENT

- Engagements sur extranet http://xnet.ffgolf.org
- D.L.I: La Date Limite d'Inscription est fixée au samedi 4 juin 2022 minuit
- Droits d'inscription 60 € par compétiteur, incluant les 2 tours de la compétition et la partie d'entraînement.
- Les droits d'inscription sont payables par virement selon instructions précisées sur la facture (RIB joint ou coordonnées bancaires précisées sur la facture), lors du virement il conviendra de rappeler le n° de facture et le n° d'affiliation.
- Le droit d'engagement de tout joueur déclarant forfait après la publication des départs restera acquis à la Ligue.

5 – PROCLAMATION DES RESULTATS ET REMISE DES PRIX

- La proclamation des résultats et la remise des prix aura lieu le dimanche 19 juin 2022, 30 minutes après l'arrivée du dernier joueur et sera suivie d'un cocktail
- Un souvenir sera offert aux gagnants Brut et Net de chaque série.
- Une tenue correcte est exigée